



## connaitre mes droits pour licenciment

Par **positive**, le **17/08/2009** à **12:56**

bonjour ,

j 'aurai besoin de quelque renseignements , j'ai quelque problem de santé mon medecin de travail ma mis inapte j'ai reçu par lettre recommandé ma lettre de licenciment apres m ' avoir proposer un poste que j'ai ete dans l ' obigation de refuser , normalement je devais avoir un entretient a cette effet mais j' ai reçu de nouveau un courrié em m ' expliquant que l ' entretient que je devait avoir est annullé car j'ai fais une declaration de maladie professionnelle la procédure est differente .

je voudrais savoir du coup si je vais etre licencié ou pas et si je vais percevoir un salaire car il me semble que mon contrat est interrompu pour le moment il mon mis des jours en congé payé . j ' aimerais savoir si cette demarche saura longue ou pas , et esque je vais toucher mes indemnité , je voudrais connaitre mes droits car je suis un peut perdu .

merci a l ' avance .

cordialement .